

En date du jeudi 15 décembre 2022 à 20 heures 20,
Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association Roannais Défi Santé s'est réunie par visioconférence.

Étaient présent(e)s (25) :

CATTRAT Martine (Directrice d'exploitation Pléiades 42) – **MARCHAND Didier** (Président Santé Mut Roanne) – **ANDRE Karine** (IDE Asalée et Coordinatrice MSP Ambierle) – **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu Co-Président CPTS du Roannais) – **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute MSP de Charlieu Trésorier Adjoint CPTS du Roannais) – **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu Secrétaire CPTS du Roannais) – **DEVEAUX Jean-Paul** (Médecin Généraliste Retraité et Représentant SAMEAD) – **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien Grande Pharmacie de Mably et Trésorier CPTS du Roannais) – **MEUNIER Anne** (Gynécologue - Présidente CME du CH de Roanne) – **CREVAT Vincent** (Retraité Usager) – **MOREAU Jérémie** (IDEL MSP de Charlieu) – **SMOLKOVA Andréa** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu) – **DUFAUT Aurélie** (IDEL) – **RODRIGUES Isabelle** (Cheffe de Service Groupement ARCON) – **PETRUCCI Philippe** (Médecin Généraliste MSP Mably) – **TROUILLET Jean-Marc** (IDEL Cabinet du Béal – MSP de Charlieu) – **DOSIERE-GAILLARD Marie-Laure** (Sage-Femme Renaison – Association des Sage-femmes) – **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien MSP Saint-Just-La-Pendue) – **MONCORGER Sandrine** (Pharmacien) – **DUMORTIER Laurence** (Co-Présidente de la CPTS du Roannais) – **DE BELLIS Mario** (Directeur Adjoint du DAC Loire) – **FLORENCE Fabienne** (Directrice DAC Loire) – **BOURQUIN Charles** (Médecin Généraliste MSP des Senteurs Roanne) – **DUROURE Claire** (Sage-femme MSP Roanne) – **COMBY Cécile** (Directrice MJC Charlieu).

Étaient représenté(e)s avec pouvoir (25) :

BARD Jérôme (Médecin Généraliste MSP Villerest) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **CREVAT Vincent** (Retraité Usager).

BERERD Marie (Orthophoniste – Présidente A corps Verbal) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **PETRUCCI Philippe** (Médecin Généraliste MSP Mably).

BOBO Maryline (IDEL) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **MARCHAND Didier** (Président Santé Mut).

CHERCHI Lola (Directrice Vie et Prestation) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **COMBY Cécile** (Directrice MJC Charlieu).

CHRISTOPHE Anne-Françoise (Directrice Clinique Renaison) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DOSIERE-GAILLARD Marie-Laure** (Sage-Femme Renaison – Association des Sage-femmes).

CORRE Bernadette (Retraîtée Usager) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien MSP Saint-Just-La-Pendue).

DUMONT Emilie (IDEL) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **CATTRAT Martine** (Directrice d'exploitation Pléiades 42).

GAILLARD Françoise (Retraîtée) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **TROUILLET Jean-Marc** (IDEL Cabinet du Béal – MSP de Charlieu).

GIRAUD Carine (Pharmacien) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUMORTIER Laurence** (Co-Présidente de la CPTS du Roannais).

GOUY Sandrine (Pharmacienne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **ROLET Benjamin** (MKDE MSP de Charlieu – Trésorier Adjoint de la CPTS).

GRIMALDI Céline (IDEL MSP de Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **MOREAU Jérémie** (IDEL MSP de Charlieu).

GUILLIN Pauline (Orthophoniste) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DE BELLIS Mario** (Directeur Adjoint du DAC Loire).

GUYONNET Gilles (Médecin Généraliste) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu).

KEUNEBROEK Julien (Directeur Adjoint CH de Roanne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **MEUNIER Anne** (Gynécologue Présidente CME CH de Roanne).

LAPOUGE-BARD Valérie (Médecin Gériatrie) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **RODRIGUES Isabelle** (Cheffe de Service Groupement ARCON).

MERIC Lucie (Sage-Femme MSP de Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DEVEAUX Jean-Paul** (Médecin Généraliste Retraité Représentant SAMEAD).

MONTERNIER Jean-Yves (Médecin Généraliste MSP Ambierle) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **ANDRE Karine** (IDE Asalée et Coordinatrice MSP).

MURAT Olivier (Pharmacien Vougy) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien Mably).

OTTON Lisa (Médecin Généraliste MSP Roanne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **MONCORGER Sandrine** (Pharmacien).

ROBIN Yves (Pharmacien) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **FLORENCE Fabienne** (Directrice DAC Loire).

SALZMANN Luc (Médecin Généraliste) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP Charlieu Co-Président CPTS du Roannais).

SCHMUCK Martine (Pédiatre) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **BOURQUIN Charles** (Médecin Généraliste MSP des Senteurs Roanne).

SIMON Ketsia (Diététicienne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUROURE Claire** (Sage-femme MSP Roanne).

THIERY Corine (IDEL MSP de Roanne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **SMOLKOVA Andréa** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu).

TURLIN Alexis (Pharmacien Riorges) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUFAUT Aurélie** (IDEL).

Pouvoirs non attribués par manque de personnes présentes (2) :

MALECKI Pascale (Pharmacien)

SIMOND GAY Delphine (Pharmacien)

Étaient invitées (2) :

ROUSSEL Colette (Coordinatrice CPTS) – **NICOSIA Sylvie** (Directrice CPTS).

Étaient excusé(e)s (3) :

SUTEAU Nathalie (Orthophoniste) – **BARLERIN Emmanuelle** (IDEL MSP Saint-Just-En-Chevalet Représentante FemasAURA) – **Sébastien COCHIN** (Gynécologue Clinique du Renaison).

L'Assemblée est présidée par Laurence DUMORTIER et Mathieu LAPALLUS, Co-présidents et est également désignée en qualité de Secrétaire de Séance Delphine GAY.

Le quorum étant atteint entre les présents et les représentés (**50 personnes**), l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Résolution 1 : Démission de DION Martine, Collège 7

L'Association a reçu la démission de Martine DION pour cause de départ à la retraite.

Cette première résolution ne faisant l'objet d'aucune remarque est adoptée à l'unanimité.

Scrutin 1 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption de la démission de DION Martine : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 2 : Mandats arrivant à échéance

Les mandats qui arrivent à échéance sont :

- ANDRE Karine, Collège 3
- BARLERIN Emmanuelle, Collège 3
- BERERD Marie, Collège 3
- CHAUX KER Eulalie, Collège 1
- CHRISTOPHE Anne-Françoise, Collège 4
- COCHIN Sébastien, Collège 2,
- CREVAT Vincent, Collège 5
- DEVEAUX Jean-Paul, Collège 6
- DUROURE Claire, Collège 3
- FLORENCE Fabienne, Collège 6
- GAY Delphine, Collège 1
- GUERIN Thomas, Collège 2

- LAPALLUS Mathieu, Collège 1
- MASSON Loïc, Collège 3
- MOREAU Jérémie, Collège 1
- RODRIGUES Isabelle, Collège 7
- ROLET Benjamin, Collège 1

BERERD Marie (Collège 3), MASSON Loïc (Collège 3) et MOREAU Jérémie (Collège 1) ne souhaitent pas renouveler leurs mandats pour 3 années supplémentaires.

Tous les autres Administrateurs dans la liste qui figurent sur la convocation renouvellent leurs mandats pour 3 années supplémentaires.

ATTENTION : Oubli lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vu avec l'expert-comptable, les échéances de ces mandats arrivaient au mois de novembre 2022 mais un changement a été fait au niveau des statuts. En conséquence, **ce nouveau mandat prend effet dès le 15 décembre 2022** et aura 6 mois supplémentaires pour correspondre à la décision des statuts, **il se terminera exceptionnellement en juin 2026**.

Il a été procédé au vote de cette deuxième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 2 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption des mandats qui arrivent à échéance : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 3 : Candidatures en attente

Quatre candidatures ont été reçues :

- **DUGELET Isabelle**, Vice-Présidente Communauté de Communes Charlieu-Belmont, Maire de La Gresle pour le **Collège 7** en remplacement de Martine DION.
- **DOSIERE-GAILLARD Marie-Laure**, Sage-Femme Renaison, Représentante de l'Association des Sage-femmes prend la place dans le **Collège 3** de DUROURE Claire, qui elle-même reste au Conseil d'Administration et passe au Collège 1.
- **PETRUCCI Philippe**, Médecin Généraliste MSP de Mably, Trésorier de l'EPU (Enseignement Post-Universitaire) prend la place de MASSON Loïc, (Médecin Urgentiste Président de l'EPU) qui est sortant dans le **Collège 3**.
- **DUFAUT Aurélie**, IDEL à Pouilly-Sous-Charlieu entre au **Collège 1** à la place de Benjamin ROLET qui passe au Collège 3 (Président de MSP).

Il a été procédé au vote de cette troisième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 3 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption des candidatures en attente : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 4 : Stratégie de la mission 1 « Accès aux Soins » à redéfinir

Modification de la mission des ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) sur l'accès aux soins avec l'arrêt de Médaviz, la plateforme pour la Demande de Soins Non Programmés (DSNP).

Un accord de la part de la CPAM avait été donné pour l'année 2021 et 2022. C'était en phase d'expérimentation. Le budget était de 29.000,00 € à l'année. Il y a la mise en place d'une plateforme nationale que les médecins vont devoir utiliser dans le cadre du SAS et celle-ci n'est que partiellement interopérable avec Médaviz. Un travail est en cours pour collaborer avec le SASlib42.

La CPTS est sollicitée par des plateformes comme Doctolib qui sont gratuites et opérables de bout en bout.

Il a été décidé de dénoncer le contrat de Médaviz qui avait une durée de 2 ans jusqu'au 31 octobre 2023. A priori, il y a un préavis. L'enveloppe donnée par la CPAM était de 55.000,00 €. Il risque d'y avoir un léger dépassement d'enveloppe.

Ce logiciel national avec le SASlib42 à Saint-Etienne est déjà opérationnel et il n'y aura pas d'autres choix que de l'utiliser.

Tout le travail qui a été fourni notamment par Flora HAMELIN aura eu le mérite d'avoir fédéré des médecins autour de ce concept durant cette expérimentation.

La situation est compliquée par la multiplicité des intervenants, par le manque d'informations synchronisées. Le projet a manqué de transparence et d'implication de l'ensemble des acteurs de notre territoire. La coordination n'a pas été au rendez-vous. Le SASlib42 nous est en quelque sorte imposé, en tout cas, il est vécu comme tel et c'est dommage !

Certains médecins Roannais ont bien voulu jouer le jeu avec la CPTS et il a été possible de les sensibiliser sur le concept de la DSNP. La CPTS remercie ces médecins.

Cependant, il a fallu procéder à des annulations de journées d'expérimentation faute de médecins effecteurs.

Au regard de la dépense, le bénéfice n'est pas là !

Pour le moment, la CPTS est dans le flou...

Le SAS s'installerait dans le Roannais à partir du 09 janvier 2023.

Charles BOURQUIN intervient en disant qu'on lui a demandé d'intégrer le Bureau du SASlib42, d'intégrer la CPTS dans le cadre de la mission Accès aux Soins pour la DSNP... Il a participé à des rencontres et il découvre lors de cette Assemblée des informations sans qu'il ait été mis au courant notamment l'arrêt de Médaviz et des réunions qui ont eu lieu sur Saint-Etienne sans sa présence. Il est de bonne volonté mais il se pose la question : « Je fais quoi dans ce conseil d'administration ? » et il est étonné et déçu qu'il ne soit pas informé de tous ces changements. Il est clinicien... En fait, il a l'impression d'être un prête-nom...

Madame Sylvie NICOSIA, Directrice de la CPTS, est surprise de son allocution et s'engage à revenir vers lui après s'être informée des tenants et aboutissants auprès de Madame Flora HAMELIN, chargée du projet DSNP.

La CPTS manque également d'informations fiables. A ce jour, elle ne se connaît pas d'interlocuteur défini chargé de communiquer sur notre territoire à propos du SASlib42. Celui-ci a débuté à Saint-Etienne à compter du 10/12/2022 et la date d'application à Roanne serait le 09/01/2023. Et ce, à la demande de Madame Flora HAMELIN.

L'objectif prioritaire étant de réunir dès la première semaine de janvier 2023 tous les acteurs du territoire (CPTS, ARPUM, Centre 15, SASlib42, les responsables des territoires de garde) afin de déterminer « Qui fait quoi ? ». Nous souhaitons nous entendre sur une organisation coordonnée de chaque acteur sur notre territoire pour donner de la visibilité, de la cohérence et de la pertinence à la

fois aux Professionnels de Santé et aux usagers.

A ce jour, les réunions se tiennent sans notre présence à Saint-Etienne. Le plus souvent, quand on arrive à y participer, c'est par l'intermédiaire du Dr Thomas GUERIN. La CPTS n'a plus aucune carte en mains et c'est dommageable !

Pour ce début d'année, l'action prioritaire est de reprendre la main sur ce projet car on voit celui-ci avancer tel un rouleau compresseur avec tout ce que cela provoque en termes de dommages collatéraux.

Madame Sylvie NICOSIA précise que le projet DSNP n'est pas remis en question mais il prend nécessairement une autre tournure d'esprit. Cela nécessite donc une réactualisation de nos actions en tenant compte désormais du SASLib42. L'objectif étant de devenir un partenaire à part entière et d'être pleinement acteur sur notre territoire.

Philippe PETRUCCI prend la parole et annonce qu'une réunion est prévue le vendredi 06 janvier 2023 au CH de Roanne avec Thomas GUERIN, l'ARPUM, les Responsables de secteur et le SASlib42. Il est primordial de continuer en sachant qui fait quoi...

Beaucoup de médecins ne savent pas encore aujourd'hui ce qu'est la CPTS et à quoi elle sert.

Il faut être cohérent sur notre territoire. Si Saint-Etienne veut plaquer leur organisation sur Roanne, ils vont se prendre un mur.

Parallèlement, face à ces constats, il est urgent pour la CPTS de communiquer plus activement auprès de l'ensemble du territoire sur ses missions. Et surtout sur le rôle qu'elle a à jouer auprès des différents acteurs.

Un vote n'est pas nécessaire pour cette résolution puisqu'il s'agissait uniquement d'informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

La Secrétaire de séance
Delphine GAY

Les Co-Président(e)s
Laurence DUMORTIER & Mathieu LAPALLUS